
VIVA

Vivre Installé en Val d'Argens

Association pour le soutien des sinistrés des inondations du Val d'Argens

www.viva2010.org

En présence de nombreux élus et personnalités

Assemblée générale
et hommage aux victimes

Le jeudi 16 juin à 18h.00

À la base ULM, quartier de la Plaine, D8, ST AYGULF

RAPPORT D'ACTIVITES

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

contact@viva2010.org

BP 45 – 83372 Saint-Aygulf Cedex

www.viva2010.org

ASSEMBLEE GENERALE DE VIVA

16 juin 2011 à 18:00

RAPPORT D'ACTIVITES

- Monsieur le représentant du Préfet du Var, directeur de Cabinet,
- Monsieur le Député de la 5^e circonscription sinistrée du Var,
- Mesdames et Messieurs les présidents, élus et fonctionnaires territoriaux et locaux, représentant les Collectivités territoriales de la Région PACA et du Var et les Municipalités des 4 communes sinistrées de la Basse Vallée de l'Argens,
- Mesdames et Messieurs les représentants des Chambres consulaires,
- Madame la Coprésidente de l'Union Nationale de Lutte Contre les Inondations (Corse-Méditerranée),
- M. le secrétaire général du Collectif de Défense des Commerçants et Artisans de PACA
- Messieurs les présidents des associations-sœurs des sinistrés de la Dracénie,
- ADS15 et ASDN, et des associations professionnelles et de solidarité.
- Mesdames et Messieurs de la Presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale,
- Mesdames et Messieurs les invités, parents et amis des sinistrés des inondations
- des 15 et 16 juin 2010 sur le bassin versant de l'Argens,

Je voulais faire court mais, face à ce drame du 16 juin 2010, il y a tant de choses à dire !

Je sollicite toute votre attention.

Les sinistrés des communes du Muy, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens et Fréjus (quartier de St Aygulf) vous remercient de votre présence à l'Assemblée Générale de VIVA, leur association, qui se tient ici, aujourd'hui, à la date anniversaire de la catastrophe et en plein cœur des zones sinistrées. Un an déjà !

Ils se sont *regroupés pour agir et avancer* dans l'association VIVA, créée par l'Assemblée Générale du 1^{er} septembre 2010 et dont le sigle signifie :

Vivre Installés au Val d'Argens

Cette dénomination exprime déjà la volonté de la plupart des particuliers, cultivateurs, entrepreneurs et commerçants sinistrés de s'accrocher au sol et de se reconstruire ici-même un avenir dans la réussite et la sécurité. Aujourd'hui, sans que personne n'oublie l'épreuve endurée, sans taire qu'un retour à la vie normale n'est qu'une apparence illusoire, les associés de VIVA veulent donner l'image d'une marche en avant, d'une reprise dont le beau temps et la présence nombreuse de notre assemblée encouragent le mouvement. Mais rien n'est effacé, rien n'est réglé.

La longue énumération des personnalités dont nous saluons la présence ici montre deux choses :

- D'abord l'immense étendue et la profondeur de la catastrophe et le très grand nombre d'acteurs de la vie publique concernés par sa survenue et le suivi de ses conséquences. Un premier écueil : la dilution des responsabilités.
- Ensuite la conscience aigüe, entretenue à chaque niveau de responsabilités, que, malgré notre volonté commune de relance de la vie culturelle, économique et sociale, l'ESSENTIEL N'EST PAS REGLE, des problèmes demeurent et nous sommes ici ensemble pour *lutter contre l'oubli et l'indifférence*. Reprise "oui" mais personne ne doit être laissé au bord du chemin.

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Le Bureau de VIVA a convoqué ses adhérents à tenir leur Assemblée Générale en public, en présence de personnalités invitées qui ont été des acteurs engagés à leurs côtés, chacune dans son domaine de compétence. Le RAPPORT D'ACTIVITES qui va vous être présenté va tenter d'exposer à l'attention de chacun :

1. Le mode opératoire des actions de VIVA.
2. Le tableau de la catastrophe par les témoignages de ceux qui l'ont vécue.
3. Les résultats des actions conduites selon un calendrier serré (dont le détail est affiché dans la salle) et les pistes à poursuivre absolument.
4. Les échecs et nos inquiétudes persistantes.
5. L'instruction des dysfonctionnements (voies de recours) et les leçons de l'expérience.

1. Le mode opératoire des actions de VIVA

La catastrophe n'a pas choisi ses victimes, pauvres ou riches, précaires ou bien installés, professionnels de la terre ou du tourisme, les plus aisés ne sont pas les moins atteints. Cette partie du Var sinistrée est un beau petit coin de France où il fait bon vivre en harmonie. Tous ont été de force rassemblés dans l'épreuve, tous ont eu droit à être secourus sans distinctions. Et, dans l'urgence, tous ont été l'objet d'un même traitement de la part des pouvoirs publics.

Les efforts doivent se poursuivre dans un même esprit de responsabilité et de solidarité.

Deux principes d'action, exprimés dans les statuts de VIVA, sont fondamentaux à rappeler :

1. *Il serait inhumain et indécent de rajouter du malheur au malheur et la catastrophe ne saurait être utilisée comme prétexte pour appliquer soudain la rigueur cruelle de la loi à des situations jusqu'ici supportées par les municipalités faute de logements sociaux en nombre suffisant..*

En zones inondées, les habitants sans titre mais jusqu'ici tolérés ne sauraient être frappés d'expulsion sans proposition de relogement appropriée à chaque cas particulier. Ce serait "la double peine". VIVA est attentive aux situations sociales soudain découvertes en infraction au Code de l'Urbanisme.

2. *L'association VIVA est libre et indépendante de tout groupe de pression et se tient à l'écart de toute participation politique et confessionnelle. Mais, pour une action solidaire et efficace :*
 - *elle peut établir des partenariats d'intérêt mutuel avec toute organisation, fondation, association, syndicat, organisme public ou privé ou acteur individuel œuvrant dans le sens de ses objectifs.*
 - *Et elle s'appuie sur les collectivités locales et territoriales et les compétences administratives, juridiques et techniques de leurs services dans la recherche de solutions et la mise en œuvre d'actions d'intérêt général et au cas par cas.*

Le premier objectif de VIVA a donc été d'établir un climat de confiance et de coopération avec tous les acteurs institutionnels en charge des sinistrés : Une longue série de rendez-vous, de courriers, de réunions, de colloques entre VIVA et les pouvoirs publics ou les organismes professionnels, les assureurs et les organisations bénévoles (Fondation de France, Fondation abbé Pierre, Clubs service, etc...) : Une sorte de "parcours du combattant" !

Un constat s'est alors imposé : un *manque total de cohérence, de transparence et de coordination* entre tous ces acteurs, manifesté dès les premières heures par un blocage, grave de conséquences, dans la circulation de l'information et la diffusion de l'alerte. Une absence de plan d'ensemble, des actions décousues et insuffisantes. Un déroulé de la catastrophe, en "alerte orange" de bout en bout, malgré les morts et l'ampleur des dégâts ! Incompréhensible...

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Pour mieux cerner les problèmes spécifiques, VIVA s'est organisée en *Groupes de travail thématiques* : particuliers, monde agricole, tourisme, entrepreneurs et commerçants. Le Bureau s'est entouré de l'expérience de conseillers. A sa demande, VIVA a été invitée aux travaux du Comité de suivi intercommunal créé en Mairie de Fréjus : des problèmes aigus y ont été soulevés... La sous-préfecture a aussi organisé des réunions de concertation entre ses services et les 3 associations de sinistrés. Celles-ci ont resserré leurs liens, partagé leurs soucis spécifiques, coordonné leurs stratégies. Chacune tient à jour un site internet propre qui rend compte d'un maximum d'informations.

Des avocats ont été consultés. Ceux qui ont perdu des êtres chers ont toute légitimité à demander des comptes par voie judiciaire. Mais, pour *les sinistrés de la Basse Vallée de l'Argens*, VIVA se dirige pour l'instant dans le sens d'un appel à la Représentation Nationale : seule une *Mission d'Information Parlementaire* aura, comme pour la tempête Xynthia en Vendée, les moyens et compétences pour cibler les dysfonctionnements et en tirer les leçons pour la sécurité future des riverains de l'Argens en aval de la Nartuby.

2. Le tableau de la catastrophe

Son ampleur et sa violence

Régulièrement, le fleuve Argens sort de son lit entre ses grands méandres et ses petits affluents proches de son embouchure : c'est là *un delta* et cela explique la fertilité exceptionnelle et la valeur agricole de ses limons. Tous les exploitants en ont l'expérience et se préparent à de petites crues lentes de quelques dizaines de centimètres, vite évacuées. Comme les horticulteurs qui cultivent des plants ou des fleurs en pots, certains, qui cultivent par exemple des fraises, ont fait des installations hors sols très coûteuses pour mettre leurs productions à une hauteur hors de danger dans ces petites crues.

Cette fois-ci, rien de comparable à ces inondations coutumières. Dans la **Basse Vallée de l'Argens**, lorsque le fleuve arrive au Muy, il est déjà sorti de son lit et menace d'inonder la plaine. C'est là, au confluent de la Nartuby, que le drame se noue pour les personnes et les biens des 4 communes en aval, celles des adhérents de VIVA : Du jamais vu de mémoire de vivant !

Tous les témoignages concordent : la rapidité, la violence, le mot de "*vague*", haute, brutale, des eaux furieuses, sales et charriant dangereusement de gros branchages, des barques à la dérive, des voitures, des caravanes, des citernes et des bouteilles de gaz, des frigidaires, des pots de fleurs par milliers, etc..., etc..., tout l'inimaginable rendant impossible et périlleuse toute fuite à pied ou à la nage. Un véritable torrent tumultueux d'eaux polluées par les stations d'épurations endommagées, les fosses septiques, le fuel et les produits agricoles toxiques emportés sur son passage. Le 16 juin à 14 heures, les étangs lagunaires de Villepey s'écoulaient encore dans la mer, sous le pont de Saint-Aygulf, avec de hauts rouleaux boueux d'une extrême violence. Dans tout cela, bien sûr, des cadavres de moutons, de bovins, de chevaux et toute la faune sauvage noyée... Toute cette violence dans le noir absolu (électricité, eau, téléphones, routes et voie ferrée sont coupés).

Une seule manière d'échapper : s'accrocher aux poteaux, grimper aux arbres, se hisser sur le toit d'un abri ou d'un mobil-home, lui-même à la dérive, et attendre des heures, dans l'eau froide, dans les hurlements des victimes et les vrombissements des hélicoptères, la barque ou l'hélicoptère qui vous aura repéré et récupéré... Qui ne l'a pas vécu ne peut l'imaginer, qui l'a vécu ne pourra jamais l'oublier !

Des personnes noyées ou mortes de peur ? Au regard des victimes dénombrées officiellement en Dracénie, la Basse Vallée de l'Argens a été relativement épargnée mais le bilan reste assez "confidentiel". Ce que l'on sait, c'est que les urgences des hôpitaux ont été (elles aussi) "débordées"... Des blessures et de graves malaises se sont manifestés, chez certains sinistrés dès l'opération de sauvetage et, pour d'autres, dans les suites plus lointaines (troubles psychologiques,

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

insomnies, survenue de troubles oncologiques, accidents cardiaques ou vasculaires cérébraux, bronchites, eczémas ou infections par les eaux polluées). La clarté sur ce point resterait à faire.

La carence des systèmes d'alerte et d'information

Ces témoignages dramatiques ont un autre caractère commun, la question lancinante qui n'a pas fini de tourmenter tous les esprits : **l'Alerte ?** La Préfecture du Var indique qu'une "cellule de crise" (sans doute une activation du dispositif ORSEC ?) était en place à Draguignan dès le 15 juin au matin. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils invoquer alors *l'effet de surprise* qui les a manifestement pris au dépourvu puisque le maire et la sous-préfète ont subi ensemble, à la caserne des pompiers, la violence d'une brutale montée des eaux ? Dans les hauts du bassin versant, à la sortie des gorges de la Nartuby, les villages riverains étaient déjà dévastés et l'aval n'en était pas alerté ? On invoque les téléphones coupés, les portables qui ne se connectaient plus, jusqu' à la radio et la télévision muettes faute d'électricité ! Mais que dire du fonctionnement du réseau de transmission opérationnelle Antarès et du Système d'Alerte et d'Information des populations de la Sécurité Civile (SAIP) qui sont justement dédiés aux situations de crise ?

"L'alerte rouge" qui annonce *une crue majeure avec menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens* n'a jamais été donnée. C'est un constat général incroyable qu'une telle catastrophe ait pu se dérouler d'un bout à l'autre en *"alerte orange"*, c'est-à-dire sans véritable information du danger encouru. Alertés, les habitants auraient pu se mettre à l'abri avec leurs véhicules et leurs biens les plus précieux !

Il y aurait bien une explication à tout ce "cafouillage":

Après d'autres organisations et associations, le "Livre Noir de la RGPP", publié en avril 2011 par un Collectif, lance une très grave accusation contre l'Etat : La Réforme Générale des Politiques Publiques, cette cure d'austérité drastique imposée à tous les secteurs de la Fonction publique, aurait eu des effets dévastateurs dans les services territoriaux d'ingénierie et de conseil. Elle serait responsable de cette incurie, responsable des morts et des dégâts considérables directement liés à l'imprévoyance car elle aurait notamment entraîné à Météo France la fermeture d'un centre territorial sur deux. Ainsi, la Préfecture n'aurait plus reçu en temps réel un suivi objectif des précipitations exceptionnelles abattues sur l'est du Var et la Dracénie.

C'est une mise en cause extrêmement grave, évoquée sur France-Inter. On aurait pu s'attendre à un démenti officiel, voire une plainte en diffamation... D'autant plus que la panne prolongée des stations de Vigilance crue, encore non rétablie 9 mois après la catastrophe, incite à croire en effet à un manque de moyens de la Météorologie Nationale... Un "silence assourdissant" couvre la réalité de ces dysfonctionnements et VIVA n'a ni qualité ni pouvoir d'enquêteur.

Nous étudierons plus loin *l'instruction des dysfonctionnements et les voies de recours*, car il n'y aura pas d'avenir pour les populations éprouvées par ces inondations si toute la vérité n'est pas faite sur les causes et conséquences d'une catastrophe dite exceptionnelle mais, à dire d'experts, pouvant se reproduire à tout moment. N'est-ce pas le retour d'expérience qui peut conduire à ce que "plus jamais çà" ?

3. Les résultats des actions et les pistes à poursuivre

Depuis la création de VIVA, le 1^{er} septembre 2010, son **Agenda d'activités** a été très chargé : Vous pouvez voir sur les affiches le détail des actions en faveur de toutes les catégories de sinistrés.

Les plus démunis

Dans la continuité du "Collectif crue de l'Argens", constitué début juillet à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre, des secours urgents ont été procurés aux plus démunis, en s'appuyant également sur le reliquat des fonds d'aides individualisées aux particuliers de la « Commission Haïti » de la Fondation de France. Le Crédit Agricole a aussi aidé directement quelques particuliers en grande difficulté.

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

Parmi ces sinistrés, des commerçants ayant tout perdu : logement, objets personnels, véhicule et marchandises, ... sauf la vie ! Incapables de se relever seuls sans une solidarité de voisinage.

Le commerce local

C'est pourquoi, début novembre, dans un Colloque organisé à Puget sur Argens avec M. Jean-Pierre SERRA, VIVA a donné la parole à la présidente de l'Union des Commerçants de Saint-Aygulf pour pousser un cri d'alarme : Outre les sinistrés directs, c'est tout le commerce local qui est indirectement en péril à cause des pertes d'exploitation secondaires à l'absence quasi totale de la clientèle saisonnière des touristes en 2010. On s'attendait à des dépôts de bilan en série...Une reprise des campings saura-t-elle l'éviter ?

Les campings

Les campings professionnels, fermés administrativement, allaient-ils être autorisés à ouvrir en avril 2011 ? VIVA s'est battue pour l'obtenir, en accompagnant les efforts du Comité de suivi intercommunal de Fréjus et du Syndicat des Hôtelleries de Plein Air. En pesant de toute son influence, l'Association a reçu de la Préfecture du Var la promesse de réouvertures, dans l'intérêt économique local, sous condition d'une application rigoureuse des consignes de sécurité et des plans de sauvegarde municipaux :

Le 16 février, Mme Corinne ORZECOWSKI, sous-préfète de Draguignan, annonce à VIVA que les campings professionnels auront un délai jusqu'en 2012, pour construire les plateformes de survie selon les obligations du cahier de prescriptions pour la sécurité.

Pour autant, VIVA ne relâche pas la pression et devra demander une égalité de traitement pour le camping "le Provençal", qui est une co-propriété à laquelle la préfecture n'autorise jusqu'ici la réouverture qu'après construction immédiate des dites plateformes. Mais cette obligation s'est heurtée au refus de tout permis de construire par la mairie de Fréjus ! VIVA est encore intervenue pour sortir de ces contradictions, trouver une solution qui permette le retour de vacanciers de toute la France, attachés à leur "petit paradis". Le permis de construire a été finalement signé le 20 mai.

Pour tous ces campings, les investissements nécessaires à des équipements neufs, à la remise en état et en conformité s'élèvent à des sommes considérables et une saison 2011 normale ne suffira pas à renflouer les trésoreries, tout en provisionnant le montant des travaux à faire avant la saison 2012. En outre, malgré une campagne d'information de nature à faire revenir la clientèle, ce retour est difficile dans la conjoncture générale.

Les Municipalités et le Conseil général sont appelés par VIVA à un soutien attentif du Tourisme local sous toutes ses formes et ses retombées économiques vitales.

Le monde agricole, les entreprises et les artisans

Les collectivités sinistrées, les entreprises au service du public, les sinistrés eux-mêmes ont réalisé en un an une remise en état de l'environnement qui fait illusion : En passant vite sur les routes et chemins, le paysage a toutes les apparences du retour à la normale !

Le monde agricole et toute l'activité professionnelle qui gravite autour supportent encore un lourd préjudice non réparé, alors qu'ils subissaient déjà la crise de plein fouet.

Les fruitiers et maraîchers ont perdu leur récolte (parfois deux) et leurs installations sous tunnels en plastique, non assurées parce que non assurables. Les cultures redémarrées restent menacées par un retour d'inondations puisque des travaux indispensables sur le cours des rivières sont toujours, dans le meilleur des cas, à l'état de projet... En outre, leur clientèle, privée de produits frais, est allée se servir ailleurs et ne revient que partiellement.

Les horticulteurs sous serres ont vu leurs exploitations détruites et, pour l'essentiel, irréparables pour deux raisons : d'abord parce qu'ils ne sont pas sûrs d'être autorisés à se réinstaller sur place

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

(on leur a déjà fait des propositions de délocalisation), ensuite à cause des investissements énormes que cela supposerait alors que les assurances les ont à peine indemnisés (compte tenu des abattements pour petits sinistres antérieurs, pour vétusté, pour exclusion de leurs stocks de végétaux, de leurs pertes d'exploitation et des 33% d'impôt sur les indemnités qu'ils doivent déclarer au fisc comme "produits exceptionnels" non réinvestis !). Le résultat en est que la ruine de ces entreprises, qui ne tournent plus qu'à très bas régime, pourrait les condamner à licencier une partie de leur personnel, à verser à celui-ci des indemnités qui les ruinent encore davantage, alors que ces travailleurs agricoles seraient précipités dans un chômage technique sans issue. On croit rêver !

VIVA dénonce ici cette injustice que personne n'imagine car les mots de "*catastrophe naturelle*" et de "*calamités agricoles*" dont on se gargarise ne sont que des "*emplâtres sur des jambes de bois*". Les services techniques du Conseil Général, la Chambre d'Agriculture, les syndicats professionnels ont, tour à tour, été interrogés sur le devenir de cette activité de plants et de fleurs en pots qui fait le renom de la plaine de l'Argens. Le constat est commun et désolant : c'est une mort annoncée, la SAFER s'appropriant à racheter les terres abandonnées. Un principe de droit, sur lequel nous reviendrons, est pourtant que "*tout tort causé à autrui doit être réparé*" ! Réparé par qui ? La question reste sans autre réponse que les bonnes paroles de la Ministre de l'Environnement déclarant que "personne ne sera laissé sur le bord du chemin" et du Ministre de l'Agriculture promettant un *avenir agricole* à la plaine sinistrée de l'Argens !

VIVA a rencontré de grands élus locaux, assurés que "*son avenir sera agricole ou ne sera pas*". Tous les exploitants sont en droit d'attendre une complète réparation et de savoir dans quelle direction les Pouvoirs publics responsables entendent dessiner cet avenir.

N'est-ce pas l'occasion ou jamais de mettre en chantier le grand projet de "*développement durable du Massif des Maures*" pour lequel le député Jean-Michel COUVE se bat depuis des décennies ? On aurait aimé en ce sens des paroles fortes du Président de la République lorsqu'il a récemment rencontré les élus du Var à Bormes-les-Mimosas. Hélas, les inquiétudes exprimées sur la réforme territoriale ont éclipsé celles pesant sur l'avenir agricole de la plaine d'Argens. Une *rallonge* de l'Etat de 13 Millions € a seulement été accordée au Var pour réparer les inondations mais cette attribution complémentaire bien nécessaire ne tient pas lieu de "*vision du territoire*" responsable et attendue !

VIVA ne désarme pas et ne cessera de plaider pour un *grand dessein sur l'avenir du monde agricole dans la Basse Vallée de l'Argens*.

Les particuliers

Un an après la catastrophe, la sécurité des personnes et des biens n'est apparemment pas renforcée par des mesures fortes de prévention et d'alerte. Pas de *culture du risque*, aucune consigne aux habitants, aucun exercice d'évacuation, aucun système d'alerte (hors un vague recensement des numéros de portables à prévenir d'un danger), les plans de sauvegarde sont encore à l'état embryonnaire, un an après !

Les seules mesures qui commencent à se manifester, au prétexte de protéger les gens contre l'insécurité de leur habitat, sont des décisions d'expulsion rendues par le Tribunal pour infraction au Code de l'urbanisme ! Ainsi, des locataires ou même des propriétaires de terrains inondés en juin dernier, qui résidaient paisiblement depuis des années dans des mobile-homes confortables et tolérés des municipalités, subissent brutalement *la double peine* : ils ont perdu leurs biens et voilà qu'on découvre leur implantation dérangeante, on saisit l'occasion de la catastrophe pour *ajouter du malheur au malheur*, on les déclare soudain en danger pour ne pas les dire *indésirables* : une application de la loi *au karcher* pour nettoyer la plaine d'un habitat précaire né de l'insuffisance de logements sociaux !

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

La préfecture a bien confié à API-Provence une "MOUS logement", c'est-à-dire une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour recenser les difficultés et connaître les conditions de vie de cette population particulièrement adaptée à ce mode d'habitat précaire sous le climat du Midi. Les résultats de l'enquête restent opaques et surtout les préconisations qui en découlent ne donnent pas à ces sinistrés de solution acceptable de relogement. Madame la sous-préfète a indiqué aux associations que "la Commission d'Accès au Logement (CAL) a été en priorité réservée aux sinistrés mais il est rappelé que l'octroi de ces logements est pratiquement tari,". VIVA invite les personnes en grande difficulté et leurs proches à ne pas hésiter à se faire connaître pour que les élus puissent trouver à ces cas douloureux des solutions dignes acceptables.

Pour tous les habitants, y compris les agriculteurs qui voudraient être autorisés à habiter sur leurs exploitations, il semble exister une voie simple et efficace : une modification des plans locaux d'urbanisme (PLU), autorisant la construction de plateformes de sécurité et les modifications de l'existant en vue d'installer sur les maisons des "cellules de survie". En définissant les normes autorisées, les décideurs pourraient – comme l'a suggéré M. Maurice ACCARY, ancien conseiller général de Fréjus – préconiser une *architecture sur pilotis*, un beau modèle d'imagination inspiré de tout ce qui se bâtit dans les innombrables deltas du monde ! N'allons pas si loin : un exemple intéressant se trouve au 18 avenue Jacques BAUDINO à Saint-Raphaël !

Pour l'instant, aucune avancée dans le sens d'un *projet urbain participatif* auquel les habitants sont prêts à s'associer. Une telle réflexion opérationnelle est une requête de VIVA.

Un brève évocation ne peut manquer à ce Rapport sur *l'accueil des Gens du Voyage* : en juin 2010, la présence anormale de plus de 150 caravanes sur un terrain non aménagé, a provoqué des drames pour cette communauté et pour son voisinage. Son évacuation précipitée et incomplète a accaparé les moyens d'alerte et de secours publics, a bloqué les routes et chemins, provoqué dans l'environnement des dégâts générateurs de ressentiments légitimes du voisinage. Une gestion raisonnée, légale et réglementaire de ces passages de migrants est une urgence absolue pour prévenir le développement d'une haine sociale pressentie.

4. Les échecs et les inquiétudes persistantes

Les efforts réels accomplis par les pouvoirs publics, les municipalités et les sinistrés eux-mêmes pour rendre au paysage de l'Est-Var son aspect attrayant pour ceux qui l'habitent et pour ceux, français et étrangers de tous pays, qui aiment y séjourner en vacances, ne doivent pas masquer les difficultés toujours présentes des sinistrés.

Les inondations ultérieures de la rue Castillon à St Aygulf, le retour des débordements de la Nartuby le 5 juin dernier laissent à chacun le sentiment de n'être ni protégé par les services publics, ni garanti par les assurances contre de nouveaux sinistres.

Sans revenir sur les pistes que VIVA poursuit dans le détail, résumons les échecs et les inquiétudes persistantes en deux phrases :

- la question des réparations et du retour aux conditions de vie et d'activités précédentes (défaut de conseil des assurances, rôle de la solidarité nationale et européenne).
- les mesures de prévention et de protection dont certains dysfonctionnements sont à identifier pour tenter d'y remédier (entretien et aménagement des rivières et alertes).

Ajoutons surtout, car c'est un souci majeur, que la révélation des nouveaux Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), encore à l'étude, posera dans de nombreux cas des problèmes d'application insoupçonnés. VIVA mesure la gravité de ses conséquences et s'en inquiète, compte tenu des déclarations radicales du Président de la République au lendemain de la catastrophe.

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

5. L'instruction des dysfonctionnements, les voies de recours et les leçons de l'expérience.

Qui peut faire la lumière afin de comprendre et de tirer les "leçons de l'expérience" ?

- **La Cour des Comptes** s'est emparée d'une question légitime : Qu'auraient coûté globalement ces inondations à la collectivité si toutes les mesures de prévention prescrites avaient été exécutées, avant et pendant la catastrophe ? Son Rapport sera connu en 2012.
- **Le Rapport des experts de l'Etat** n'a pas fouillé les points obscurs, s'attachant à expliquer le "caractère exceptionnel" des précipitations sur le bassin versant, sans s'attarder sur le mauvais entretien des cours d'eau, les travaux inconsiderés d'urbanisme altérant leur libre circulation, les dysfonctionnements des alertes et des mesures de sauvegarde des populations. Le Rapport a préféré souligner à juste titre la mise en œuvre efficace, dès le matin du 16 juin, de très gros moyens de sauvetage. Mais le prix qu'ils ont coûté (5,84 Millions d'€) – car tous ces services ont été facturés par les prestataires ! - a considérablement amputé le budget public consacré par l'Etat pour répondre à la crise et soutenir les collectivités locales et le monde économique (46 Millions d'€) !
- **L'étude "post-crue"**, commandée par l'Etat aux hydrauliciens réputés Lefort et Koulinski, s'est davantage intéressé à l'état des rivières, particulièrement de la Nartuby (puisque l'Argens sera étudié ultérieurement) mais, après un an, ses conclusions ne sont toujours pas rendues publiques ni ses préconisations précises et fondamentales pour la mise en œuvre du Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI), promis et toujours repoussé
- **Un juge d'instruction**, s'il était nommé à la suite d'une plainte contre X, aurait les moyens d'ouvrir un certain nombre d'enquêtes. Mais, jusqu'ici, le Procureur de la République n'a pas donné suite et il faudra bien que justice soit saisie... Son coût et la lenteur des procédures découragent les plaignants les plus motivés, malgré l'ardeur d'avocats prêts à en découdre ! Avec qui ? On ne poursuit pas l'Etat au pénal ? Reste la voie "administrative" dont on connaît les aléas.
- Aussi, lorsque le citoyen se trouve démuni dans la défense de ses intérêts légitimes face à l'Etat, aux pouvoirs publics et aux organismes d'indemnisations, c'est naturellement à son député qu'il s'adresse. VIVA a su convaincre le député de la 5^e circonscription du Var de porter ses légitimes interrogations devant la Représentation Nationale. Si, comme ce dernier le lui a demandé, le Président de l'Assemblée Nationale met en place **une Mission d'Information Parlementaire**, celle-ci sera composée de députés motivés et représentant toutes les sensibilités du Parlement. De toute la France, plusieurs se sont déjà manifestés pour participer. Cette mission sera dotée de tous les moyens d'investigation d'un juge d'instruction et, dans son Rapport, pointera les dysfonctionnements qu'elle aura identifiés et proposera au Gouvernement les mesures nationales, régionales et locales assurant la sécurité des personnes et des biens et la juste réparation des préjudices.

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

En conclusion

VIVA, comme tous les acteurs responsables dans les territoires sinistrés, est écartelée par deux forces contraires :

1. La première est l'obligation de rester vigilant, actif et lutter contre l'oubli et l'indifférence afin qu'un voile pudique ne soit pas jeté sur les souffrances toujours présentes des sinistrés :
 - Il s'agit de deuils d'êtres chers, de tous âges et de toute condition.
 - Il s'agit de pertes irréparables, comme celle des souvenirs et objets personnels embarqués dans le courant ou dans les bennes de nettoyage.
 - Il s'agit de troubles de santé, conséquences directes de cette nuit tragique.
 - Il s'agit de pertes de biens matériels, souvent considérables et non réparés.
 - Il s'agit enfin d'une inquiétude pesante sur l'avenir que réserve l'application sans nuance de mesures légales encore inconnues et l'éventualité d'un retour de crue.
2. La deuxième est l'obligation de rester vigilant, actif et lutter contre l'oubli et l'indifférence afin qu'un voile pudique ne soit pas jeté sur les souffrances toujours présentes des sinistrés :
 - Il s'agit d'unir les forces qui veulent que la plus belle plaine fertile de France soit exploitée dans des conditions appropriées au changement climatique et à travers un **projet agricole innovant**, créateur d'emplois et de développement économique, écologique et durable.
 - Il s'agit d'une **grande ambition pour le tourisme balnéaire sinistré**. Qu'il se redresse en visant "l'excellence à la Française". Qu'il s'engage résolument dans "**l'itinéraire Eco3**", une procédure en faveur du tourisme durable mise en œuvre par l'Association des Chambres Françaises de Commerce et d'industrie, particulièrement dans le Var et obtienne rapidement la certification *afnor* du Label européen appliqué au secteur de l'hébergement touristique : Un fleuron pour le Var !
 - Il s'agira enfin de **stabiliser un habitat adapté au risque d'inondation**, par un projet d'urbanisme participatif, s'interdisant les permis de construire non conformes à la sécurité des personnes et des biens et dessinant le contour d'un aménagement durable du territoire. Il faudra veiller aussi à ce que des projets dits "rentables économiquement" puissent avoir des retombées équitables pour tous les sinistrés du Val d'Argens.

Beaucoup de catastrophes naturelles dans le monde ont éprouvé encore davantage les populations.

Ne les oublions pas car seule la solidarité aide à reconstruire.

VIVA !

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

contact@viva2010.org

BP 45 – 83372 Saint-Aygulf Cedex

www.viva2010.org